



15ème législature

Question N° : 35161	De M. Jean-Luc Warsmann (UDI et Indépendants - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Stage de 3ème en centre hospitalier	Analyse > Stage de 3ème en centre hospitalier.
Question publiée au JO le : 22/12/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la suspension de l'accueil d'élèves de 3ème en stage au sein de certains hôpitaux. Ce stage offre la possibilité de découvrir un métier vers lequel orienter ses études. Cette démarche paraît évidemment très intéressante dans un contexte de démographie médicale ou paramédicale qui retient l'attention des pouvoirs publics sur de nombreux territoires. Aussi il souhaiterait si le Gouvernement compte offrir un cadre sécurisé aux centres hospitaliers pour autoriser de nouveau ces stages.